

Sébastien LEBRUN,  
Capsule d'architecture  
rue de Montigny, 24  
6000 CHARLEROI  
T.+32 71.701.091 - G.+32 495 508.798  
sebastien.lebrun@capsule-  
architecture.be

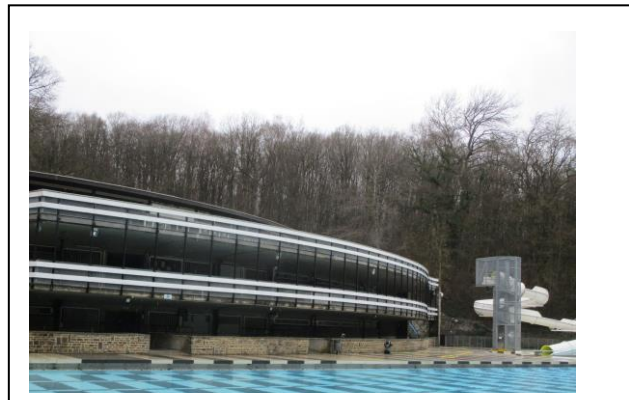
Nos références : CBC-R19/101.2

Date du rapport : 21/03/2019

## RAPPORT D'INVENTAIRE AMIANTE DESTRUCTIF

### Allée des lacs à LOVERVAL

Inspection réalisée 13-03-19



Inspection et rédaction par G. Bayeul – CBC Conseil sprl :



## **SOMMAIRE :**

1. Informations générales.
2. Méthodologie.
3. Matériaux échantillonnés en vue d'analyse d'identification amiante.
4. Matériaux inspectés mais non échantillonnés car pas suspects pour l'amiante.
5. Liste des locaux ou endroits inspectés.
6. Conclusion – Récapitulatif des matériaux contenant de l'amiante.

Annexes :

Photos.

Plans.

Rapport d'analyse en laboratoire agréé.

## **1 INFORMATIONS GÉNÉRALES :**

Cet inventaire destructif, est réalisé conformément à notre offre de prix CBC-O19/100.

L'inspection concerne les matériaux qui sont visibles et accessibles dans des conditions normales d'utilisation, mais également des sondages sur les murs, cloisons, sols, ... qui vont être démolis. Les sondages sont réalisés sur base des informations reçues avant et pendant la visite. Les endroits précis qui doivent faire l'objet d'un sondage doivent être indiqués par le maître d'ouvrage.

Visite réalisée e compagnie de : Monsieur Lebrun.

## **2 METHODOLOGIE :**

### **Sur site :**

L'inspection est réalisée conformément au code du bien-être au travail.

Une inspection minutieuse des sols, murs, plafonds, faux-plafond, trémies techniques, façades, isolants divers, gaines, roofing, joints, cordelettes, flocages, poutres, mobilier ... afin de vérifier la présence d'amiante.

Tous les locaux accessibles sont inspectés.

Les matériaux connus comme contenant de l'amiante (surtout s'ils sont en bon état), ne sont pas échantillonnés conformément au code du bien-être au travail, sauf demande spécifique.

Les matériaux connus comme ne contenant pas d'amiante ne sont pas analysés, sauf demande spécifique. Cependant, certains matériaux fibreux non amiantés qui pourraient être pris pour de l'amiante sont répertoriés dans le rapport afin de montrer qu'ils ont bien été inspectés.

Lors de l'inspection, s'il y a le moindre doute sur la composition d'un matériau, un échantillonnage est réalisé. L'échantillon est une partie de matière de maximum 1 à 2 cm<sup>3</sup>, prélevé au moyen d'un outillage léger afin de ne pas créer une pollution. Au besoin, la zone de prélèvement est nettoyée à l'aide de lingettes spéciales ou à l'eau. L'opérateur est muni d'EPI (masque de type P3, ...) afin d'éviter tout risque lors du prélèvement. Le matériel de l'opérateur est nettoyé entre chaque prélèvement afin d'éviter tout risque de contamination.

Parfois, il arrive qu'un échantillonnage d'un matériau suspect ne soit pas possible (pour des raisons de sécurité, pour ne pas créer une infiltration d'eau, ... par exemple). Ceci est renseigné dans le rapport avec pour recommandation « un échantillonnage dès que cela sera possible ». En cas de doute, par mesure de précaution, toujours considérer ces matériaux comme contenant de l'amiante.

Les matériaux amiantés, échantillonnés ou non, sont photographiés et repérés sur plans si celui-ci est fourni avant l'inspection.

### **Au laboratoire :**

Les analyses sont réalisées par un laboratoire agréé pour la détermination d'amiante dans les matériaux. La détection d'amiante se fait en deux étapes :

- Observation du matériau au binoculaire afin de déceler d'éventuelles fibres suspectes.
- Si lors de l'observation des fibres suspectes ont été détectées, elles sont isolées et observées au moyen d'un microscope à lumière polarisée, après avoir été préalablement préparées sur une lame microscopie avec un liquide de Cargile d'indice de réfraction spécifique à la nature de la fibre.

### **Le rapport :**

L'inventaire amiante est établi local par local.

Les matériaux amiantés sont repris dans un tableau récapitulatif afin d'avoir une vue d'ensemble, avec des conseils spécifiques pour chaque cas rencontré.

Sur les photos :

- Les matériaux amiantés sont entourés ou indiqués avec des flèches rouges.
- Les matériaux ne contenant pas d'amiante sont entourés ou indiqués avec des flèches vertes.
- Les matériaux suspects, sont entourés ou indiqués avec des flèches oranges.

Spécifiquement à chaque cas de figure, une fiche est réalisée en fonction du type de matériau rencontré, sa friabilité, la ventilation, l'accessibilité, l'état, le degré d'utilisation présumée du local dans lequel se trouve le matériau. Un même matériau dans un état différent et dans deux locaux à fréquentation différents auront donc deux fiches complètement différentes.

### **3 MATÉRIAUX ÉCHANTILLONNÉS EN VUE D'ANALYSE D'IDENTIFICATION AMIANTE :**

Réf. Ech.	Niveau	Local / Endroit	Matériau	Photo	Résultat analyse	Type d'amiante
001	-1	Terrasse	Mastic entre pierres bleues	11-12	Positif	Chrysotile
002	0	Entrée	Mastic entre vitres et châssis	18-19	Négatif	/
003	-1	Terrasse	Mastic de joint de dilatation	20-21	Négatif	/
004	0	Terrasse	Enduit au sol	22-23	Négatif	/
005	+1	Cafeteria	Mastic entre vitre et châssis	25-26	Positif	Chrysotile
006	+1	Petite réserve	Revêtement de sol	27-28	Positif	Chrysotile

### **4 MATÉRIAUX INSPECTÉS MAIS NON ÉCHANTILLONNÉS CAR PAS SUSPECTS POUR L'AMIANTE :**

Niveau	Local / Endroit	Matériau	Photo	Avis
-2	Infirmierie	Revêtement de sol	3	Simple Vinyle

### **5 LISTE DES LOCAUX OU ENDROITS INSPECTÉS :**

Tous les locaux ont été visités.

## 6 CONCLUSION:

Niveau	Local / Endroit	Matériau	Photo	Métré estimatif	Présence amiante	Friable
-2	Chaufferie	Panneaux dans la cheminée en amiante ciment	1	12 m	Connu comme contenant de l'amiante (*)	NON
-2	Infirmierie	Joint en amiante à l'intérieur du foyer	2	Indéterminé	Connu comme contenant de l'amiante (*)	NON
-2	Infirmierie	Porte en Glasal	4	2 x 2 m <sup>2</sup>	Connu comme contenant de l'amiante (*)	NON
-2	Vestiaire	Parois et portes en Glasal	5	260 m <sup>2</sup> en double face, soit 520 m <sup>2</sup>	Connu comme contenant de l'amiante (*)	NON
-2	Escalier	Nez de marches en Massal	6	44 x 3 m	Connu comme contenant de l'amiante (*)	NON
-2	Sanitaire	Porte en Glasal	7		Connu comme contenant de l'amiante (*)	NON
-2	Vestiaire personnel	Portes et parois en Glasal	8	26 m <sup>2</sup> en double face, soit 52 m <sup>2</sup>	Connu comme contenant de l'amiante (*)	NON
-2	Sanitaires personnel	Portes en Glasal	9	2 x 2 m <sup>2</sup>	Connu comme contenant de l'amiante (*)	NON
-2	Débarras	Portes et parois en Glasal	10	26 m <sup>2</sup> en double face, soit 52 m <sup>2</sup>	Connu comme contenant de l'amiante (*)	NON
-1	Terrasse	Mastic entre pierres bleues	11-12	/	Oui	NON
-1	Vestiaire hommes	Portes et parois en Glasal	13	260 m <sup>2</sup> en double face, soit 520 m <sup>2</sup>	Connu comme contenant de l'amiante (*)	NON
-1	Sanitaires hommes	Portes en Glasal	14	3 X 2 m <sup>2</sup>	Connu comme contenant de l'amiante (*)	NON

Niveau	Local / Endroit	Matériau	Photo	Métré estimatif	Présence amiante	Friable
-1	Vestiaire femmes	Portes et parois en Glasal	15	260 m <sup>2</sup> en double face, soit 520 m <sup>2</sup>	Connu comme contenant de l'amiante (*)	Non
-1	Sanitaires femmes	Portes en Glasal	16	3 X 2 m <sup>2</sup>	Connu comme contenant de l'amiante (*)	Non
-1	Escalier	Nez de marches en Massal	17	44 x3 m	Connu comme contenant de l'amiante (*)	Non
+1	Cafeteria	Mastic entre vitre et châssis	25-26	14 m	Oui	Non
+1	Petite réserve	Revêtement de sol	27-28	10 m <sup>2</sup>	Oui	OUI
+1	Réserve Bar	Revêtement de sol	29	10 m <sup>2</sup>	Oui	OUI
-2	Chaufferie	Fusibles à couteaux	30	3 pièces	Connu comme contenant de l'amiante (*)	Non
-2	Chaufferie piscine (réserve chlore)	Tuyaux en amiante ciment	31	0,50 m	Connu comme contenant de l'amiante (*)	Non

(\*) : Connu comme contenant de l'amiante : pas d'échantillonnage réalisé pour ne pas détériorer le matériau intact, soit pour ne pas exposer de tierces personnes à une pollution inutile à l'amiante alors que la présence d'amiante, après examen visuel, ne laisse pas de doute.

### **EN CAS D'ENLÈVEMENT D'AMIANTE :**

- Un matériau en amiante lié (ou non friable) démontable sans être cassé, peut être enlevé par la technique du traitement simple. Cette technique doit être réalisée soit par du personnel ayant reçu une formation de 8h sur les risques liés à l'amiante, soit par un enleveur d'amiante agréé. Si un matériau non friable doit être cassé pour son enlèvement, il faut faire appel un enleveur d'amiante agréé.
- Un matériau en amiante friable ou un matériau en amiante lié qui ne peut être démonté sans être cassé doit être enlevé par un enleveur d'amiante agréé.

	Bâtiment	Niveau	Local / Endroit	Matériau	Amiante
<b>Photo 1</b>	Allée du Lac – Bât. 2	-2	Chaufferie	Panneaux dans la cheminée en amiante ciment	Connu comme contenant de l'amiante



	Bâtiment	Niveau	Local / Endroit	Matériau	Amiante
<b>Photo 2</b>	Allée du Lac – Bât. 2	-2	Infirmierie	Joint en amiante à l'intérieur du foyer	Connu comme contenant de l'amiante



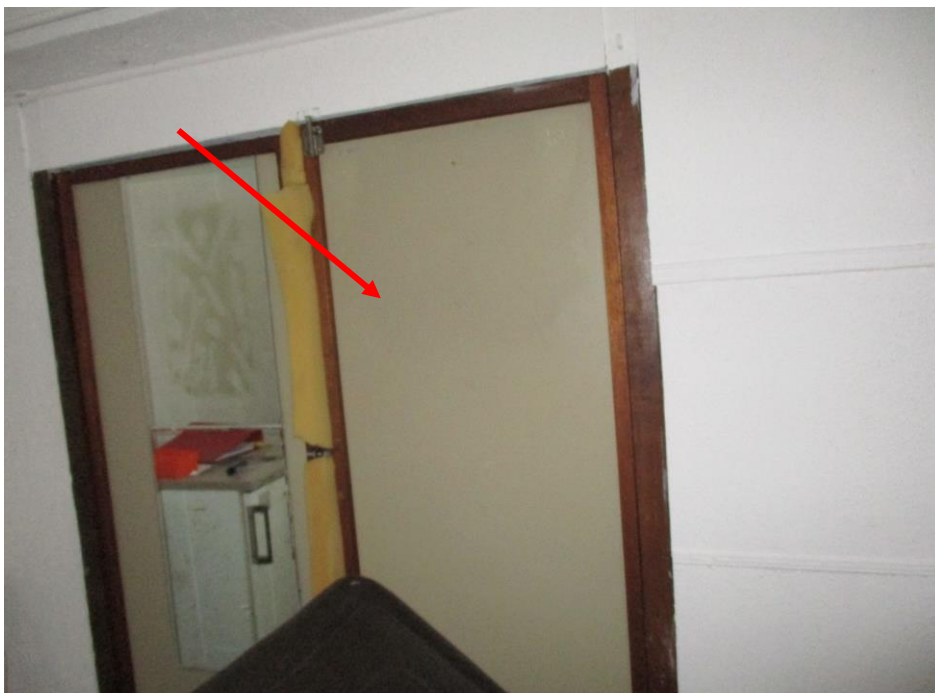




	Bâtiment	Niveau	Local / Endroit	Matériau	Amiante
<b>Photo 3</b>	Allée du Lac – Bât. 2	-2	Infirmierie	Revêtement de sol	NON



	Bâtiment	Niveau	Local / Endroit	Matériau	Amiante
<b>Photo 4</b>	Allée du Lac – Bât. 2	-2	Infirmierie	Porte en Glasal	Connu comme contenant de l'amiante



	Bâtiment	Niveau	Local / Endroit	Matériau	Amiante
<b>Photo 5</b>	Allée du Lac – Bât. 2	-2	Vestiaire	Parois et portes en Glasal	Connu comme contenant de l'amiante



	Bâtiment	Niveau	Local / Endroit	Matériau	Amiante
<b>Photo 6</b>	Allée du Lac – Bât. 2	-2	Escalier	Nez de marches en Massal	Connu comme contenant de l'amiante

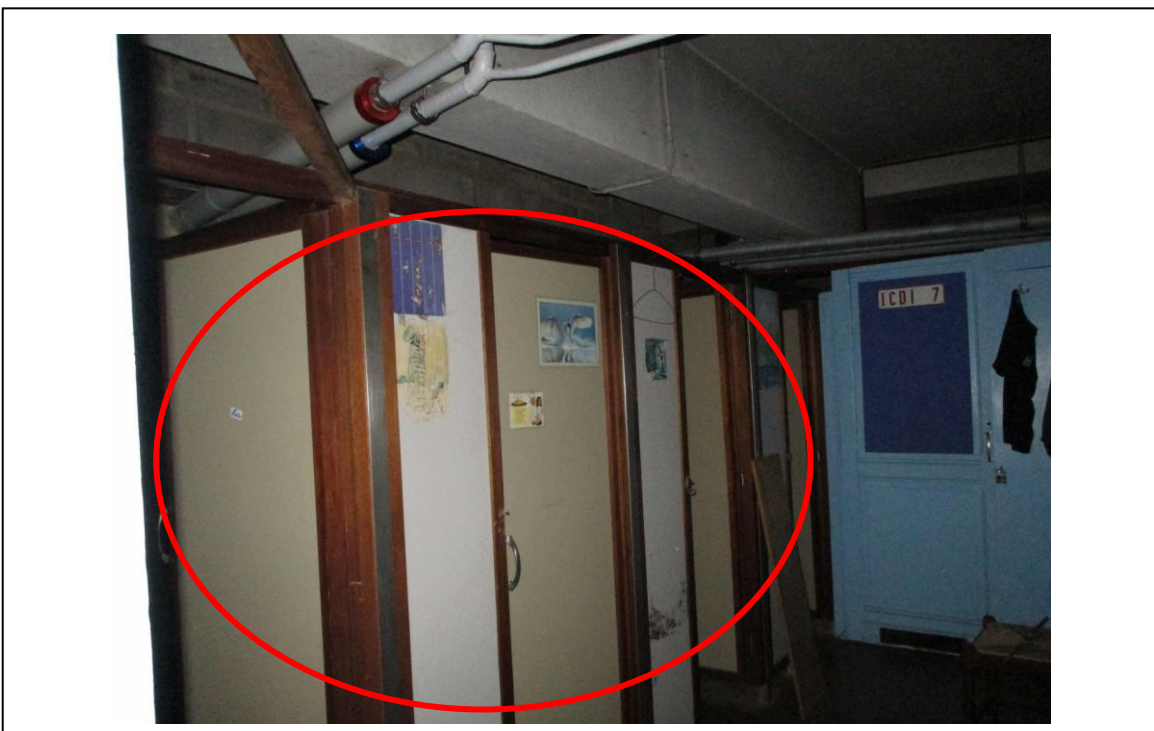




	Bâtiment	Niveau	Local / Endroit	Matériau	Amiante
<b>Photo 7</b>	Allée du Lac – Bât. 2	-2	Sanitaire	Porte en Glasal	Connu comme contenant de l'amiante



	Bâtiment	Niveau	Local / Endroit	Matériau	Amiante
<b>Photo 8</b>	Allée du Lac – Bât. 2	-2	Vestiaire personnel	Portes et parois en Glasal	Connu comme contenant de l'amiante





	Bâtiment	Niveau	Local / Endroit	Matériau	Amiante
<b>Photo 9</b>	Allée du Lac – Bât. 2	-2	Sanitaires personnel	Portes en Glasal	Connu comme contenant de l'amiante



	Bâtiment	Niveau	Local / Endroit	Matériau	Amiante
<b>Photo 10</b>	Allée du Lac – Bât. 2	-2	Débarras	Portes et parois en Glasal	Connu comme contenant de l'amiante



	Bâtiment	Niveau	Local / Endroit	Matériau	Amiante
<b>Photo 11</b>	Allée du Lac – Bât. 2	-1	Terrasse	Mastic entre pierres bleues	OUI



	Bâtiment	Niveau	Local / Endroit	Matériau	Amiante
<b>Photo 12</b>	Allée du Lac – Bât. 2	-1	Terrasse	Mastic entre pierres bleues	OUI





	Bâtiment	Niveau	Local / Endroit	Matériau	Amiante
<b>Photo 13</b>	Allée du Lac – Bât. 2	-1	Vestiaire hommes	Portes et parois en Glasal	Connu comme contenant de l'amiante



	Bâtiment	Niveau	Local / Endroit	Matériau	Amiante
<b>Photo 14</b>	Allée du Lac – Bât. 2	-1	Sanitaires hommes	Portes en Glasal	Connu comme contenant de l'amiante





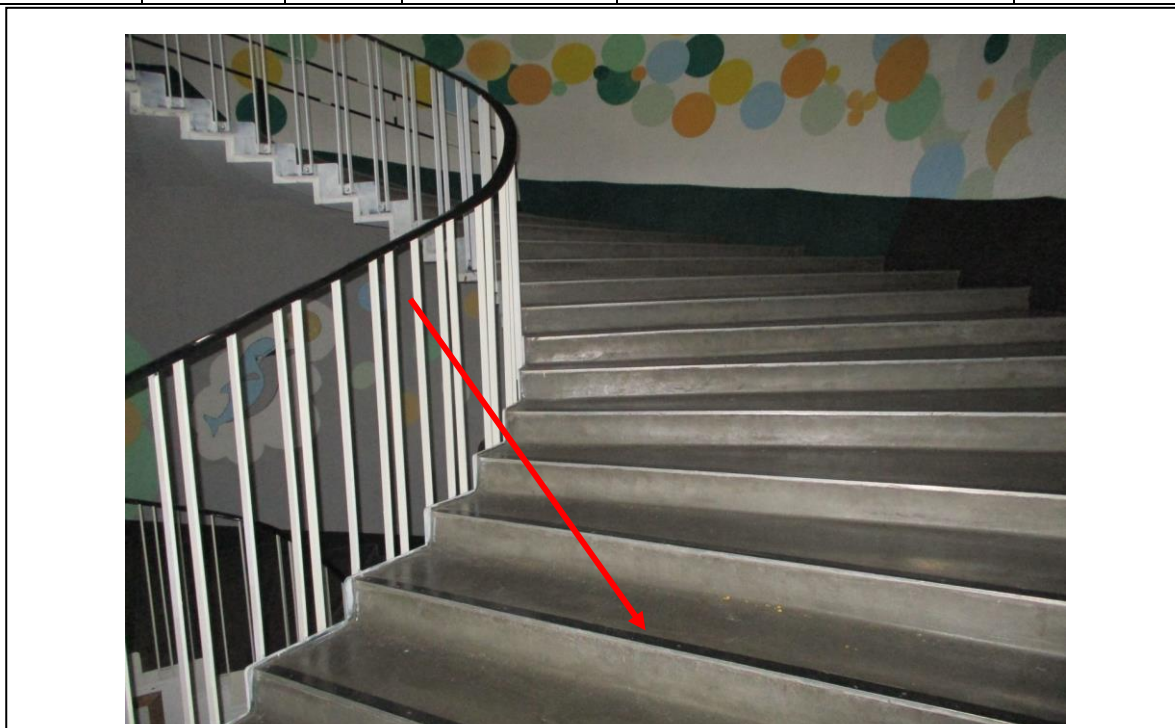
	Bâtiment	Niveau	Local / Endroit	Matériau	Amiante
<b>Photo 15</b>	Allée du Lac – Bât. 2	-1	Vestiaire femmes	Portes et parois en Glasal	Connu comme contenant de l'amiante



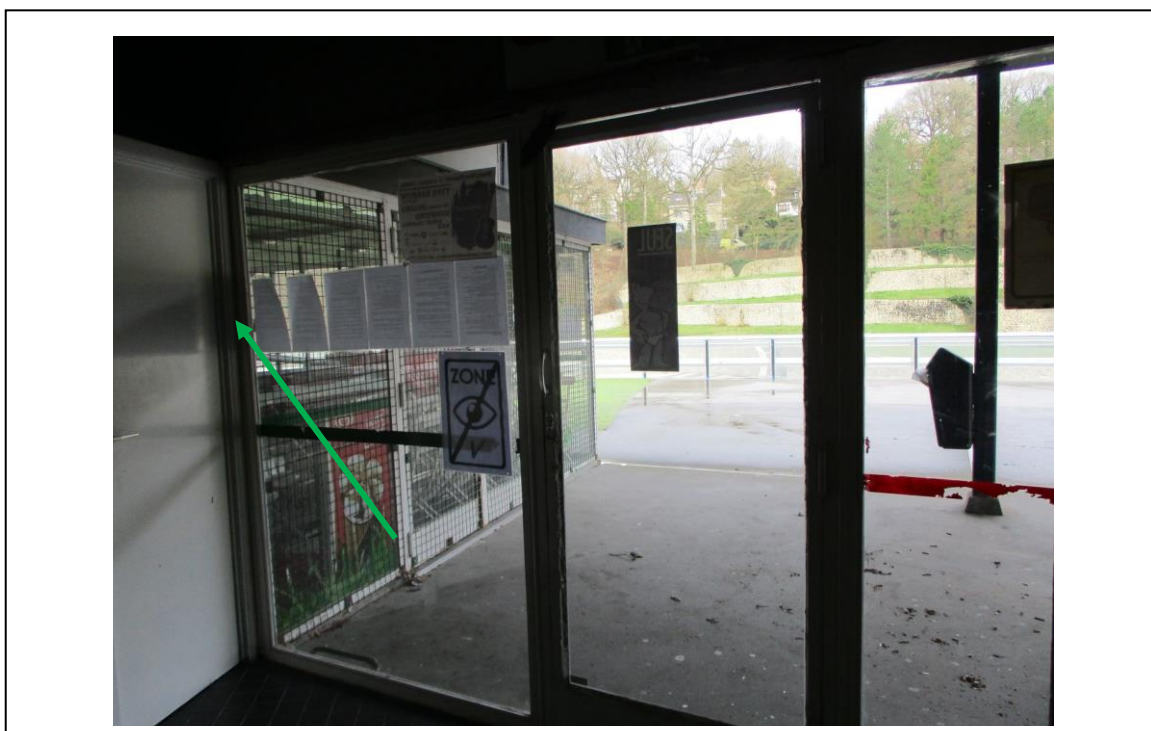
	Bâtiment	Niveau	Local / Endroit	Matériau	Amiante
<b>Photo 16</b>	Allée du Lac – Bât. 2	-1	Sanitaires femmes	Portes en Glasal	Connu comme contenant de l'amiante



	Bâtiment	Niveau	Local / Endroit	Matériau	Amiante
<b>Photo 17</b>	Allée du Lac – Bât. 2	-1	Escalier	Nez de marches en Massal	Connu comme contenant de l'amiante



	Bâtiment	Niveau	Local / Endroit	Matériau	Amiante
<b>Photo 18</b>	Allée du Lac – Bât. 2	0	Entrée	Mastic entre vitres et châssis	NON







	Bâtiment	Niveau	Local / Endroit	Matériau	Amiante
<b>Photo 19</b>	Allée du Lac – Bât. 2	0	Entrée	Mastic entre vitres et châssis	NON

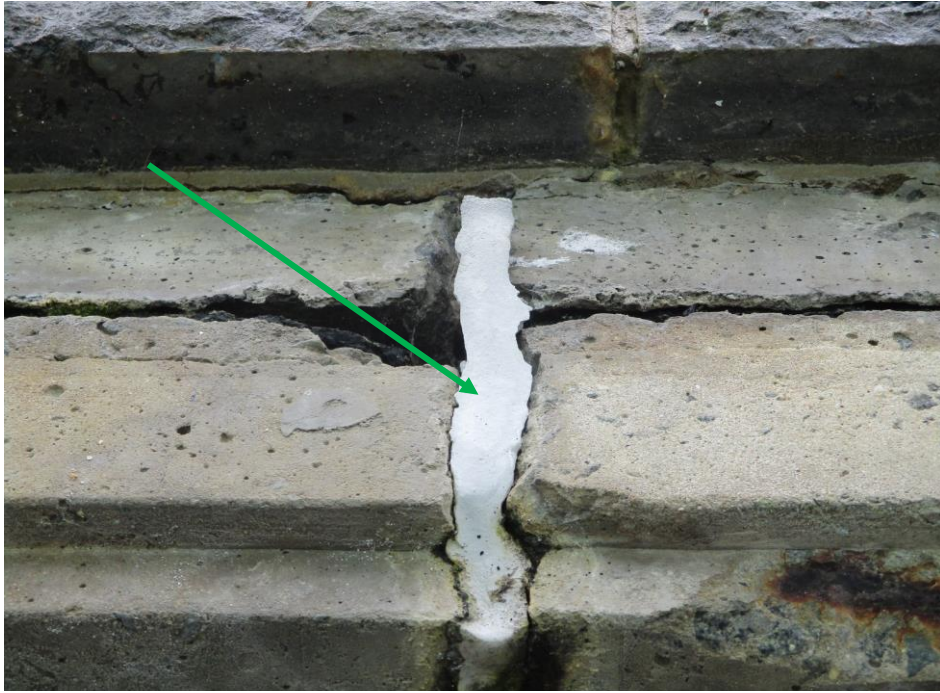


	Bâtiment	Niveau	Local / Endroit	Matériau	Amiante
<b>Photo 20</b>	Allée du Lac – Bât. 2	-1	Terrasse	Mastic de joint de dilatation	NON





	Bâtiment	Niveau	Local / Endroit	Matériau	Amiante
<b>Photo 21</b>	Allée du Lac – Bât. 2	-1	Terrasse	Mastic de joint de dilatation	NON



	Bâtiment	Niveau	Local / Endroit	Matériau	Amiante
<b>Photo 22</b>	Allée du Lac – Bât. 2	0	Terrasse	Enduit au sol	NON

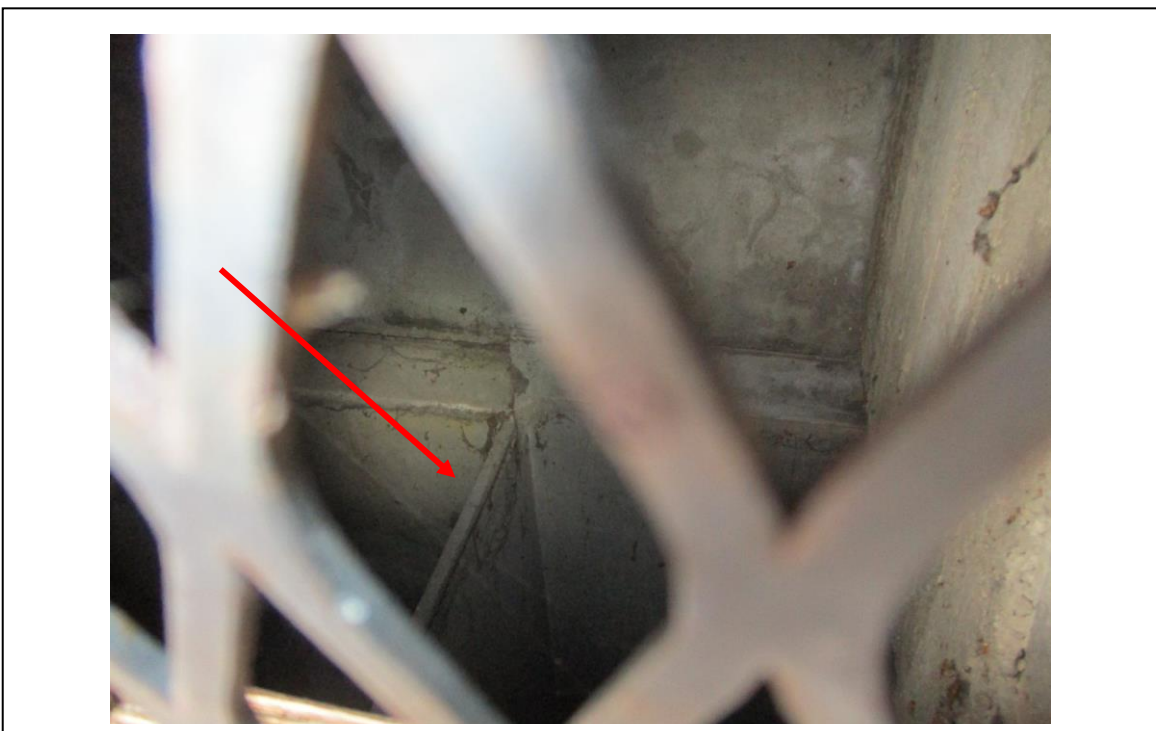




	Bâtiment	Niveau	Local / Endroit	Matériau	Amiante
<b>Photo 23</b>	Allée du Lac – Bât. 2	0	Terrasse	Enduit au sol	OUI



	Bâtiment	Niveau	Local / Endroit	Matériau	Amiante
<b>Photo 24</b>	Allée du Lac – Bât. 2				OUI





	Bâtiment	Niveau	Local / Endroit	Matériau	Amiante
<b>Photo 25</b>	Allée du Lac – Bât. 2	+1	Cafeteria	Mastic entre vitre et châssis	OUI



	Bâtiment	Niveau	Local / Endroit	Matériau	Amiante
<b>Photo 26</b>	Allée du Lac – Bât. 2	+1	Cafeteria	Mastic entre vitre et châssis	OUI





	Bâtiment	Niveau	Local / Endroit	Matériau	Amiante
<b>Photo 27</b>	Allée du Lac – Bât. 2	+1	Petite réserve	Revêtement de sol	OUI



	Bâtiment	Niveau	Local / Endroit	Matériau	Amiante
<b>Photo 28</b>	Allée du Lac – Bât. 2	+1	Petite réserve	Revêtement de sol	OUI





	Bâtiment	Niveau	Local / Endroit	Matériau	Amiante
<b>Photo 29</b>	Allée du Lac – Bât. 2	+1	Réserve Bas	Revêtement de sol	OUI



	Bâtiment	Niveau	Local / Endroit	Matériau	Amiante
<b>Photo 30</b>	Allée du Lac – Bât. 2	-2	Chaufferie	Fusibles à couteaux	Connu comme contenant de l'amiante





	Bâtiment	Niveau	Local / Endroit	Matériau	Amiante
<b>Photo 31</b>	Allée du Lac – Bât. 2	-2	Chaufferie piscine (réserve chlore)	Tuyaux en amiante ciment	Connu comme contenant de l'amiante



## Rapport d'analyse d'échantillons de matériaux 190527-002-PLM

Analyse en accord avec la méthode HSG248 : Microscopie à lumière polarisée (MOLP) avec dispersion de couleurs suivant McCrone.

### Confidentiel

A l'attention de	M. Grégory Bayeul
	CBConseil sprl
	Rue de la Résistance, 89 – 7131 Binche
E-Mail	<a href="mailto:gregory.bayeul@cbconseil.be">gregory.bayeul@cbconseil.be</a>
Info complémentaire	TVA BE0671.575.243

Bâtiment/référence	R19-101.2		
Echantillonnage par	Client		
Analysé par	Bernard Hermans		
Nombre d'échantillon(s)	6	Reçus le	18/03/2019
Date de l'analyse	19/03/2019	Date du rapport	19/03/2019

## Résultats

Les résultats ci-dessous sont obtenus en tant que laboratoire agréé par le SPF ETCS			Hors agrément
Référence a-ULaB	Description par le client	Type(s) d'amiante présent(s)	Autre(s) type(s) de fibre(s)
190527-002-001	001 Mastic entre pierres bleues	<b>Chrysotile</b>	//
190527-002-002	002 Mastic entre vitre et châssis	//	//
190527-002-003	003 Mastic de joint de dilatation	//	//
190527-002-004	004 Enduit au sol	//	//
190527-002-005	005 Mastic entre vitre et châssis	<b>Chrysotile</b>	//
190527-002-006	006 Revêtement de sol	<b>Chrysotile</b>	//
Fin des résultats obtenus en tant que laboratoire agréé par le SPF ETCS			

FO = Fibres organiques, FMA=Fibres minérales artificielles, // non détecté (inférieur à la limite de détection)

Le laboratoire et son personnel ne peuvent être tenus pour responsables d'informations erronées qui nous auraient été communiquées par le client à propos de(s) échantillon(s) ou pour toute utilisation ou interprétation impropre des informations que nous aurions fournies. Dans tous les cas, la responsabilité du laboratoire se limitera uniquement à la fourniture d'analyses de confirmation. Sauf cas de spécification particulière, le laboratoire conservera les échantillons soumis pendant une période de six mois. Ce rapport concerne uniquement les échantillons soumis et analysés. Ce rapport ne peut pas être reproduit, excepté dans son entièreté, sans approbation écrite du laboratoire. Le laboratoire peut être contacté pour toute question relative aux résultats contenus dans le présent rapport ou aux méthodes d'analyses utilisées.



Bernard Hermans  
Directeur Technique